

Les enfants de couples homosexuels

La libéralisation de l'homosexualité, l'évolution de la perception de celle-ci et sans doute plus généralement l'évolution de la sexualité chamboulent parfois les conceptions. Il en est ainsi de l'homosexualité, et dès lors la légitimation du désir d'enfant dans les couples homosexuels. Certains parlent de l'homoparentalité.

Le but ici n'est pas de questionner la légitimité de ce désir ou la valeur de tels projets, mais bien comment, en tant que professionnel, appréhender cette « nouvelle » forme de parentalité ? Et comment réfléchir au développement de l'enfant dans ce contexte.

Désir d'enfant, droit à l'enfant ?

Le désir d'enfant est un désir à multiples facettes. Est-ce un désir de transmission ? Est-ce un désir existentiel de prolonger son existence ? Pour un couple : une réponse au diktat social qui prescrit d'avoir un enfant ? Est-ce une revendication d'égalité pour un couple homosexuel ? Les motivations de ces désirs sont elles toujours bénéfiques pour l'enfant ?

Ces questions tant d'ordre social que personnel seront toujours posées, quel que soit le modèle de parentalité.

Quoi qu'il en soit, il est particulièrement difficile pour un couple homosexuel d'avoir un enfant, que ce soit à cause des difficultés administratives d'adoption, des montages légaux complexes afin d'obtenir la filiation, du processus médical lourd (insémination, mère porteuse...), ou encore du jugement des autres. Ces différents obstacles invitent inévitablement les couples homosexuels à une réflexion.

Le futur de l'enfant

Les recherches menées depuis une trentaine d'années ne révèlent pas de différences entre les enfants issus de couples homosexuels et les autres, tant au niveau de l'identité (de genre notamment) que du développement psychosocial.

Une crainte parfois exprimée serait que les enfants d'homosexuels deviendraient homosexuels à leur tour. Sans tenir compte du fait que ce type de pensée insinuerait qu'il ne « vaut mieux pas » être homosexuel, les recherches démontrent que l'on retrouve un pourcentage similaire d'enfants homosexuels que chez les enfants issus de couples hétérosexuels. Du reste, les homosexuels ont jusqu'à présent été issus de familles hétérosexuelles.

Origines

Tous les enfants se posent la question de leur origine. Il est important que les parents répondent progressivement aux questions de l'enfant sur les spécificités de sa conception. Qu'ils lui expliquent que sa venue est non seulement le fruit d'une rencontre entre le masculin et le féminin (cela reste incontournable pour le moment), mais aussi d'un projet, d'un désir porté par deux personnes. A chacun de trouver ses mots, sa manière, une histoire.

Besoin de père et mère, besoin de tiers

Certains se demandent si avoir deux pères ou deux mères n'est pas dommageable pour l'enfant, si cela va lui permettre d'appréhender les différences d'identification féminines et masculines.

L'enfant construira son identité non seulement sur le couple parental (dont les fonctions maternelles et paternelles se répartissent au delà du sexe des parents) mais aussi en prenant appui sur les autres adultes de l'entourage.

Certains craignent que la fonction paternelle (ou maternelle) soit manquante dans un couple homosexuel. Qu'un enfant ait besoin d'un papa et d'une maman, cette question dépasse le sexe biologique des parents.

Par ailleurs, quelle que soit la configuration familiale, il est important pour l'enfant d'avoir quelqu'un qui fait tiers dans la relation entre lui et son « parent privilégié », traditionnellement la mère. Du reste, la question se pose aussi dans le cas d'une mère seule ou devenue seule. On voit ici combien la place créative faite par la mère aux tiers (entourage au sens large, école, institutions) est précieuse.

La souffrance de l'enfant ?

Même si la clinique montre que l'enfant issu d'un couple homosexuel a les mêmes chances d'avoir des parents suffisamment bons, il n'en reste pas moins la possibilité qu'il soit stigmatisé par la société. Ce n'est pas la structure homoparentale qui affecterait l'enfant, mais bien les remarques émanant de l'environnement ou les malaises que suscitent ces situations.

On a constaté un phénomène identique par le passé, à propos d'enfants dont la famille n'était pas « traditionnelle », par exemple les enfants de mères seules ou ceux issus de familles recomposées, enfants de divorcés, etc...

La stigmatisation était réelle et il a fallu du temps pour que ces enfants issus de familles « non standards » pour l'époque soient acceptés.

Ces situations par rapport auxquelles nous n'avons pas encore beaucoup de recul restent vectrices de questions et de peurs. On peut espérer que l'évolution des mentalités, que la pensée commune permettra de construire autour de ces particularités, et d'en faire une richesse plutôt qu'un problème.

Là encore, la pensée, la créativité, le rôle de l'entourage et en particulier du professionnel est capital.